



LE HANGAR

ÉCAUSSEVILLE (50)
NORMANDIE

CONVENTION DE PARTENARIAT 2024

Entre

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES, située Site de l'Aurore-
Avenue des Sycomores- 50000 SAINT-LÔ, représentée par Monsieur Maurice HAMEL,
Président, d'une part,

Et

L'ASSOCIATION des AMIS du HANGAR à DIRIGEABLES d'ECAUSSEVILLE, située
Mairie de Montebourg- Place Charles de GAULLE- 50310 MONTEBOURG, représentée par
Monsieur Christian JUMELIN, Président, d'autre part.

Le partenaire de la FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES s'engage à
accorder la remise ou l'avantage défini ci-dessous, sur présentation de la carte nominative.

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES présentera cette offre à
tous ses adhérents, par courrier et sur le site internet.

La présente convention est valable pour l'année 2024, renouvelable par tacite
reconduction.

Nature de l'avantage accordé au porteur de la carte nominative
FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RTRAITES:

TARIF D'ENTREE PREFERENTIEL

- Tarif individuel: adulte 4,-€, enfant de 8 à 15 ans: 2,50€, gratuit enfant - de 8 ans.
- Tarif de groupe (+ de 10 pers.): 4,-€ / pers.

RESERVATION CONSEILLEE POUR LES GROUPES.

Pour la FEDERATION de la MANCHE
des CLUBS de RETRAITES

Pour L'AAHDE

Signature:

Signature: